
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, en séance ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie du Val d'Hazey – 1, place du Souvenir Français, Aubevoye – 27940 Le Val d'Hazey, le :

Mercredi 27 Mai 2026 à 19h00

Affiché le Mardi 19/05/2026.

Le Maire,

Philippe COLLAS

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 31 Mars 2026
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 Avril 2026
3. Composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail, le maintien ou non du paritarisme, le recueil du vote des représentants de l'employeur pour les élections professionnelles du 10 décembre 2026
4. Autorisation du Maire à ester en justice dans le cadre des élections professionnelles



5. Résiliation de la convention avec l'A.S.P. pour les repas scolaires à 1€
6. Avis sur l'enquête publique concernant le dragage de la Seine par VNF
7. Désignation de représentants au comité de pilotage Natura 2000
8. Modification de règlement intérieur de la médiathèque Jean-Luc Recher
9. Convention de transfert à titre gracieux de matériels acquis par l'inspection Académique dans le cadre du projet « l'Ecole de dehors » porté par l'école du Chat Botté

B – AFFAIRES FINANCIÈRES

10. Mise à jour des tarifs
11. Convention d'occupation temporaire du domaine public communal

C – AFFAIRES DIVERSES

12. Retour sur les délégations du Maire

